



Nations Unies

Commission de la population et du développement

**Rapport sur la trente-deuxième session
(22, 23 et 26 mars 1999)**

Conseil économique et social
Documents officiels, 1999
Supplément N° 5

Conseil économique et social

Documents officiels, 1999

Supplément N° 5

Commission de la population et du développement

Rapport sur la trente-deuxième session
(22, 23 et 26 mars 1999)



Nations Unies • New York, 1999

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Résumé

La Commission de la population et du développement a tenu sa trente-deuxième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies les 22, 23 et 26 mars 1999. Le thème central de cette session était l'accroissement, la structure et la répartition de la population, l'accent étant particulièrement mis sur la croissance économique soutenue et le développement durable, y compris l'éducation. La Commission constituée en comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'examen et à l'évaluation de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement a également tenu une session ouverte à tous du 24 mars au 1er avril 1999 [le rapport du Comité préparatoire paraîtra dans le *Supplément No 1 des Documents officiels de la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale (A/S-21/2)*].

La Commission était saisie d'un rapport sur le suivi des questions de population à l'échelle mondiale, principalement axé sur le thème de la session. Ce rapport contenait un résumé des informations récentes sur l'accroissement, la structure et la répartition de la population et traitait de questions telles que l'accroissement de la population et ses éléments; l'évolution de la structure de la pyramide des âges; la répartition de la population, l'urbanisation et les migrations internes ainsi que la croissance démographique, la pauvreté, l'approvisionnement alimentaire et l'environnement. La Commission était également saisie du rapport de l'Équipe spéciale du Comité administratif de coordination (CAC) sur les services sociaux de base pour tous concernant les résultats du Colloque technique sur les migrations internationales et le développement. D'autres rapports portaient sur les questions ci-après : flux de ressources financières international devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement; tendances démographiques à l'échelon mondial; exécution et résultats des programmes dans le domaine de la population en 1998; et projet de programme de travail pour l'exercice biennal 2000-2001.

Par ailleurs la Commission était saisie pour examen du rapport de la réunion intersessions du Bureau en 1998. Le Bureau a procédé à un examen global des principaux aspects des travaux de la Commission et des préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale en vue de l'opération quinquennale d'examen et d'évaluation de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. Il a également examiné le programme de travail de la Division de la population du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. Les conclusions et recommandations du Bureau ont été transmises à la Commission pour qu'elle y donne la suite voulue.

La Commission a examiné la suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement. Elle a réaffirmé les dispositions de sa décision 1998/1, dans laquelle elle avait décidé de retenir comme thème spécial de ses travaux lors de sa trente-troisième session en l'an 2000, la question suivante «Condition de la femme, population et développement»; décidé que la question intitulée «Population, environnement et développement» serait le thème spécial de sa trente-quatrième session, et prié le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies de proposer, en consultation avec les États Membres, des thèmes pour ses trente-cinquième et trente-sixième sessions de façon qu'elle puisse se prononcer à ce sujet à sa trente-troisième session. La Commission a également recommandé au Conseil économique et social d'adopter un projet de résolution dans laquelle le Conseil prierait la Division de la population du Secrétariat de l'ONU de poursuivre ses travaux sur l'accroissement, la structure et la répartition de la population, y compris les niveaux, tendances, facteurs déterminants, conséquences et politiques, tout en accordant l'attention voulue aux questions connexes telles que la jeunesse, le vieillissement, les migrations et la collecte de données afin que les gouvernements puissent tirer parti d'une comparaison des

données d'expérience et d'une compréhension des facteurs qui étaient à l'origine de l'évolution de la situation démographique.

La Commission a approuvé le projet d'ordre du jour provisoire de sa trente-troisième session qui devrait avoir lieu en l'an 2000, et adopté son rapport sur les travaux de sa trente-deuxième session.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention	1–3	1
A. Projet de résolution	1	1
B. Projet de décision	2	1
C. Questions portées à l'attention du Conseil	3	3
II. Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement	4–16	4
III. Situation de la population mondiale	17–18	6
IV. Travaux de la Commission de la population et du développement au cours des cinq années à venir	19–23	7
V. Exécution du programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population	24–29	8
VI. Ordre du jour provisoire de la trente-troisième session de la Commission	30	9
VII. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-deuxième session	31–32	10
VIII. Organisation de la session	33–43	11
A. Ouverture et durée de la session	33–35	11
B. Participants	36	11
C. Élection du Bureau	37	11
D. Rapport du Bureau sur sa réunion intersessions	38–40	11
E. Ordre du jour	41	12
F. Documentation	42	12
G. Consultations avec les organisations non gouvernementales	43	12
Annexes		
I. Participants		13
II. Liste des documents dont la Commission était saisie à sa trente-deuxième session		17

Chapitre premier

Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention

A. Projet de résolution

1. La Commission de la population et du développement recommande au Conseil économique et social d'adopter le projet de résolution ci-après :

Accroissement, structure et répartition de la population*

Le Conseil économique et social,

Réaffirmant que les États Membres sont déterminés à appliquer le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement¹,

Rappelant les recommandations du Programme d'action concernant l'accroissement, la structure et la répartition de la population,

Rappelant également que le thème de la trente-deuxième session de la Commission de la population et du développement était l'accroissement, la structure et la répartition de la population, l'accent étant particulièrement mis sur la croissance économique soutenue et le développement durable, y compris l'éducation, et notant l'importance des questions touchant, entre autres, la jeunesse, le vieillissement et les migrations, ainsi que la nécessité de recueillir des données,

Prie la Division de la population du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies de poursuivre ses recherches sur l'accroissement, la structure et la répartition de la population, y compris les niveaux, tendances, facteurs déterminants, conséquences et politiques, tout en accordant l'attention voulue aux questions touchant, entre autres, la jeunesse, le vieillissement, les migrations et la collecte de données, de sorte que les gouvernements puissent tirer parti d'une comparaison des données d'expérience et d'une compréhension des facteurs qui sont à l'origine de l'évolution de la situation démographique, et invite les gouvernements à continuer de faciliter les travaux de la Division de la population à cet égard.

B. Projet de décision

2. La Commission de la population et du développement recommande au Conseil économique et social d'adopter le projet de décision ci-après :

* Pour l'examen de cette question, voir chap. II.

¹ *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.95.XIII.18), chap. I, résolution 1, annexe.

**Rapport de la Commission de la population et du développement
sur les travaux de sa trente-deuxième session et ordre du jour provisoire
de la trente-troisième session de la Commission**

Le Conseil économique et social :

- a) Prend acte du rapport de la Commission de la population et du développement sur les travaux de sa trente-deuxième session;
- b) Approuve l'ordre du jour provisoire de la trente-troisième session de la Commission, qui est présenté ci-après.

**Ordre du jour provisoire de la trente-troisième session
de la Commission**

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement :
 - a) Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'examen et à l'évaluation de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement;
 - b) Thème spécial : condition de la femme, population et développement.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'examen et à l'évaluation de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement

Rapport du Secrétaire général sur le suivi des questions de population à l'échelle mondiale, l'accent étant mis sur le thème suivant : «Condition de la femme, population et développement»

Rapport du Secrétaire général sur le suivi des programmes relatifs à la population, l'accent étant mis sur le thème suivant : «Condition de la femme, population et développement»

Rapport du Secrétaire général sur la mobilisation de ressources financières pour faciliter l'application du Programme d'action

4. Débat général sur les expériences individuelles des pays concernant les questions de population : condition de la femme, population et développement.
5. Travaux de la Commission de la population et du développement au cours des cinq années à venir.
6. Exécution du programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur le déroulement des activités dans le domaine de la population, 1999

7. Ordre du jour provisoire de la trente-quatrième session de la Commission.

Documentation

Note du Secrétaire général contenant le projet d'ordre du jour provisoire de la trente-quatrième session de la Commission

8. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-troisième session.

C. Questions portées à l'attention du Conseil

3. La décision suivante que la Commission a adoptée a été portée à l'attention du Conseil :

Décision 1999/1

Thèmes spéciaux de la Commission de la population et du développement pour les années 2000 à 2004*

La Commission de la population et du développement,

1. *Réaffirme* sa décision 1998/1² dans laquelle elle a décidé de retenir comme thèmes spécial de ses travaux lors de sa trente-troisième session en l'an 2000 la question suivante : «Condition de la femme, population et développement»;

2. *Décide également* de retenir comme thème spécial de ses travaux lors de sa trente-quatrième session la question suivante : «Population, environnement et développement»;

3. *Prie* le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies de présenter les thèmes des travaux de la Commission de la population et du développement lors de ses trente-cinquième et trente-sixième sessions, en consultation avec les États Membres, de façon qu'elle puisse se prononcer à ce sujet lors de sa trente-troisième session lorsqu'elle examinera son programme de travail.

* Pour l'examen de la question, voir chap. IV.

² *Documents officiels du Conseil économique et social, 1998, Supplément No 5 (E/1998/25), chap. I, sect. C, décision 1998/1.*

Chapitre II

Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement

4. La Commission de la population et du développement a tenu un débat général consacré au point 3 de son ordre du jour, intitulé «Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement», et au point 4, intitulé «Situation de la population mondiale», de sa 1re à sa 3e séance, tenues les 22 et 23 mars 1999 (voir également le chapitre III ci-après). Au titre du point 3 de l'ordre du jour, la Commission était saisie des documents ci-après :

a) Rapport succinct du Secrétaire général sur le suivi des questions de population à l'échelle mondiale en 1999 : accroissement, structure et répartition de la population (E/CN.9/1999/2);

b) Rapport du Secrétaire général communiquant le rapport de l'Équipe spéciale du CAC sur les services sociaux de base pour tous concernant les résultats du Colloque technique sur les migrations internationales et le développement (E/CN.9/1999/3);

c) Rapport du Secrétaire général sur les flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/1999/4).

5. À la 1re séance, le 22 mars, le Directeur de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales (Secrétariat) a fait une déclaration liminaire.

6. À la même séance, des déclarations ont été faites par le Directeur assistant de la Division, qui a présenté le rapport succinct du Secrétaire général sur le suivi des questions de population à l'échelle mondiale en 1999 : accroissement, structure et répartition de la population (E/CN.9/1999/2); par le Directeur adjoint de la Division des questions techniques et des politiques du Fonds des Nations Unies pour la population, qui a présenté le rapport du Secrétaire général communiquant le rapport de l'Équipe spéciale du CAC sur les services sociaux de base pour tous concernant les résultats du Colloque technique sur les migrations internationales et le développement (E/CN.9/1999/3); et par le Directeur de la Division des questions techniques et des politiques du FNUAP, qui a présenté le rapport du Secrétaire général sur les flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action (E/CN.9/1999/4).

7. Toujours à la 1re séance, des déclarations ont été faites par les représentants de l'Allemagne (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Union européenne), des États-Unis d'Amérique, du Bangladesh, de la Thaïlande, de la Fédération de Russie et de la Chine.

8. À la 2e séance, le 22 mars, des déclarations ont été faites par les représentants du Japon, de la Jamaïque, de la Suède, de l'Inde, du Canada, de l'Ukraine, de l'Afrique du Sud et du Niger et par les observateurs de la Norvège, du Pakistan et du Mozambique.

9. À la même séance, le représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a fait une déclaration.

10. Toujours à la 2e séance, la Commission a entendu le représentant de l'Organisation internationale pour les migrations.

11. À la même séance, une déclaration a été faite par le représentant de la Fédération internationale des centres sociaux et communautaires, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif général auprès du Conseil économique et social.
12. À la 3e séance, le 23 mars, des déclarations ont été faites par les représentants des Philippines, de la Malaisie et de la Turquie.
13. Toujours à la même séance, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé a fait une déclaration.
14. Pendant le débat, la Commission a rappelé sa résolution 1997/1, relative au Colloque technique sur les migrations internationales, et a pris note du rapport de l'Équipe spéciale du CAC sur les services sociaux de base pour tous concernant les résultats de ce colloque (E/CN.9/1999/3). Elle a noté avec satisfaction que ce rapport apportait une contribution fort utile à l'examen des progrès réalisés dans l'application du Programme d'action de la Conférence internationale et qu'il en serait tenu compte dans le rapport sur les migrations internationales et le développement que le Secrétaire général soumettrait à l'Assemblée à sa cinquante-quatrième session en application de la résolution 52/189 de l'Assemblée, en date du 18 décembre 1997.

Décisions prises par la Commission

Accroissement, structure et répartition de la population

15. À la 5e séance, le 26 mars, la Vice-Présidente de la Commission, Mme Gabriella Vukovich (Hongrie), a présenté un projet de résolution (E/CN.9/1999/L.4) intitulé «Croissance, structure et répartition de la population», qui avait été soumis à l'issue de consultations officielles.
16. À la même séance, la Commission a adopté le projet de résolution E/CN.9/1999/L.4 (voir chap. I, sect. A).

Chapitre III

Situation de la population mondiale

17. La Commission de la population et du développement a tenu un débat général au sujet du point 4 de son ordre du jour, intitulé «Situation de la population mondiale», en même temps qu'au sujet du point 3 intitulé «Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement», de sa 1^{re} à sa 3^e séance, tenues les 22 et 23 mars 1999 (pour le débat sur ces points, voir le chapitre II ci-dessus). Au titre du point 4, la Commission était saisie du rapport du Secrétaire général sur les tendances démographiques à l'échelle mondiale (E/CN.9/1999/5).

18. À la 1^{re} séance, le 22 mars, le chef de la Section des estimations et des projections de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU a présenté le rapport du Secrétaire général sur les tendances démographiques à l'échelle mondiale (E/CN.9/1999/5).

Chapitre IV

Travaux de la Commission de la population et du développement au cours des cinq années à venir

19. La Commission a tenu un débat général sur le point 5 de son ordre du jour, intitulé «Travaux de la Commission de la population et du développement au cours des cinq années à venir», à sa 2^e séance, le 22 mars 1999.
20. À la même séance, le Directeur de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU a présenté la question.
21. Toujours à la 2^e séance, des déclarations ont été faites par les représentants de la Malaisie, de la Fédération de Russie et de l'Inde.

Décisions prises par la Commission

Thèmes spéciaux de la Commission de la population et du développement pour les années 2000 à 2004

22. À la 5^e séance, le 26 mars, la Vice-Présidente de la Commission, Mme Gabriella Vukovich (Hongrie), a présenté un projet de décision (E/CN.9/1999/L.5), intitulé «Thèmes spéciaux de la Commission de la population et du développement pour les années 2000 à 2004», qui avait été soumis à l'issue de consultations officielles.
23. À la même séance, la Commission a adopté le projet de décision E/CN.9/1999/L.5 (voir chap. I, sect. C).

Chapitre V

Exécution du programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population

24. La Commission a tenu un débat général sur le point 6 de son ordre du jour, intitulé «Exécution du programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population», à sa 3e séance, le 23 mars 1999. Elle était saisie des documents ci-après :

a) Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du programme et l'avancement des travaux dans le domaine de la population : Division de la population du Département des affaires économiques et sociales (E/CN.9/1999/6);

b) Note du Secrétaire général sur le programme de travail proposé dans le domaine de la population pour l'exercice biennal 2000-2001 : Division de la population du Département des affaires économiques et sociales (E/CN.9/1999/7);

c) Note du Secrétariat sur le programme de travail proposé pour l'exercice biennal 2000-2001 : Division de la population du Département des affaires économiques et sociales (E/CN.9/1999/CRP.1).

25. À la même séance, le Directeur de la Division de la population a présenté la question.

26. Toujours à la 3e séance, des déclarations ont été faites par les représentants de la Suède, de la République de Corée, du Canada et de l'Inde et par l'observateur du Saint-Siège.

27. À la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants de la Commission économique pour l'Afrique, de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale.

28. Le représentant de Eagle Forum, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social, a aussi fait une déclaration.

29. Pendant le débat, la Commission a passé en revue et approuvé le programme de travail de la Division de la population proposé pour l'exercice biennal 2000-2001, tel que présenté dans l'extrait du projet de budget-programme du Département (E/CN.9/1999/CRP.1). De l'avis de la Commission, la Division devait être dotée de suffisamment de ressources et son programme de travail devait être suffisamment souple pour qu'il lui soit possible d'entreprendre des tâches non programmées, rendues nécessaires par une évolution imprévue ou nouvelle de la situation en matière de population et de répondre à des demandes particulières. La Commission a considéré aussi que le suivi de la mise en oeuvre du Programme d'action, y compris les rapports à présenter sur les thèmes spéciaux du programme de travail pluriannuel de la Commission, devait continuer à constituer un élément essentiel du programme de travail de la Division. Celle-ci devait être aussi dotée de ressources suffisantes et commencer à planifier les activités au-delà de 2001 de façon à être prête à entreprendre le deuxième examen quinquennal de l'application du Programme d'action en 2004.

Chapitre VI

Ordre du jour provisoire de la trente-troisième session de la Commission

30. À sa 5e séance, le 26 mars 1999, la Commission, après avoir entendu une déclaration du représentant du Canada, a approuvé le projet d'ordre du jour provisoire de sa trente-troisième session, publié sous la cote E/CN.9/1999/L.3, tel qu'il avait été modifié oralement (voir chap. I, sect. B, projet de décision).

Chapitre VII

Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-deuxième session

31. À la 5^e séance, le 26 mars 1999, le Vice-Président et Rapporteur a présenté le projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-deuxième session (E/CN.9/1999/L.2).
32. À la même séance, la Commission a adopté le projet de rapport et autorisé le Rapporteur à y mettre la dernière main en consultation avec le Bureau en y incorporant l'exposé des débats de sa dernière séance.

Chapitre VIII

Organisation de la session

A. Ouverture et durée de la session

33. La Commission de la population et du développement a tenu sa trente-deuxième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies les 22, 23 et 26 mars 1999. Elle a tenu cinq séances (1re à 5e).

34. La session a été ouverte par le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, qui a fait une déclaration.

35. Des déclarations liminaires ont aussi été faites par la Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population et par le Directeur de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU.

B. Participants

36. Les représentants de 43 États membres de la Commission, les observateurs d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies, d'États non membres et d'une entité dotée d'une mission permanente d'observation ont participé à la session. Des représentants d'institutions spécialisées, d'organisations intergouvernementales et d'organisations non gouvernementales ont également pris part à la session. On trouvera la liste de ces participants à l'annexe I du présent rapport.

C. Élection du Bureau

37. À ses 1re, 2e et 5e séances, les 22 et 26 mars 1999, la Commission a élu par acclamation un Bureau composé comme suit :

<i>Président :</i>	Robert Louis Cliquet (Belgique)
<i>Vice-Présidents :</i>	Gabriella Vukovich (Hongrie) Mohammad Ali Zarie Zare (République islamique d'Iran) Markela Castro (Panama)
<i>Vice-Président et Rapporteur :</i>	Simon B. Arap Bullut (Kenya)

D. Rapport du Bureau sur sa réunion intersessions

38. À la 1re séance, le 22 mars 1999, la Commission a entendu Raj Karim (Malaisie), Président de la Commission à sa trente et unième session, qui a présenté le rapport du Bureau sur sa réunion intersessions (E/CN.9/1999/CRP.2), tenue à Kuala Lumpur les 28 et 29 septembre 1998.

39. À la même séance, Ousmane Mahamane Tandina (Niger), Vice-Président de la Commission à sa trente et unième session, a fait une déclaration.

40. À sa 1re séance, la Commission a pris note du rapport du Bureau sur sa réunion intersessions (E/CN.9/1999/CRP.2).

E. Ordre du jour

41. À sa 1re séance, le 22 mars 1999, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote E/CN.9/1999/1, qui se lisait comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement.
4. Situation de la population mondiale.
5. Travaux de la Commission de la population et du développement au cours des cinq années à venir.
6. Exécution du programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population.
7. Ordre du jour provisoire de la trente-troisième session de la Commission.
8. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-deuxième session.

F. Documentation

42. On trouvera à l'annexe II du présent rapport la liste des documents dont la Commission était saisie à sa trente-deuxième session.

G. Consultations avec les organisations non gouvernementales

43. Conformément à l'article 76 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, les représentants des organisations non gouvernementales ci-après, dotées du statut consultatif auprès du Conseil, ont fait des déclarations au sujet des points 3, 4 et 6 de l'ordre du jour :

Statut consultatif général : Fédération internationale des centres sociaux et communautaires

Statut consultatif spécial : Eagle Forum

Annexe I

Participants

Membres*

Afrique du Sud :	L. Abrahams, M. Lehutso-Phooko, K. Brennan, C. Badenhorst
Allemagne :	Khaus-Henning Rosen, Martin Lutz, Charlotte Höhn, Doris Hertrampf, Reiner Schulz, Rolf Lerch, Walter Steinhoff, Christina Beinhoff, Hans Fleisch, Renate Bähr, René Klaff, Annette Walter
Bangladesh :	Anwarul Karim Chowdhury, Muhammad Ali Sorcar
Belgique :	André Adam, Robert Louis Cliquet, Michel Goffin, Ronald Schoenmaeckers, Hugo Brauwiers, Johan Debar, Carla Dauw
Brésil :	Elza Berquó, Enio Cordeiro, Antonio Cavalcante
Burundi :	Ernest Nzitonda
Bulgarie :	Vladimir Sotirov, Ivan Balev, Etien Ninov, Zvetolyub Basmajiev
Canada :	Ross Hynes, Roger Ehrhardt, Carol Vlassoff, Daniele Testelin, Denis Stevens, Gloria Wiseman, Sally Andrews, Elissa Golberg, Brigitte Diogo, Drew McVey
Chili :	Juan Larraín, Eduardo Gálvez, Veronica Silva, Loreto Leyton, Carola Muñoz
Chine :	Yang Kuifu, Cong Jun, Zhang Xiao'an, Ru Xiaomei, Tan Jian, Feng Guoping, Zhang Yang, Liu Jingtao
Côte d'Ivoire :	Largaton Outtara, Brou Jean-Marie Akpoue, Tanoh Laure Aie
Croatie :	Alica Wertheimer Baletic, Franka Vojnovic, Zlata Penic, Jasminka Dinic, Ivan Nimac
Égypte :	Hazem Fahmy
États-Unis d'Amérique :	Betty King, Margaret J. Pollack, Seth Winnick, Peter O. Way, Richard Cornelius, Thomas M. McDevitt, David Searby
Éthiopie :	Mekonnen Manyazewal, Negussie Teferra, Azanaw T. Abreha
Fédération de Russie :	Sergei V. Lavrov, Irena A. Ebarskaya, Aleksandr A. Pankin, Vasili S. Nebenzia, Dmitri I. Maksimichev
France :	Jean Gaeremynek, Alain Lery, Jacques Veron, Jacques Schwartz, Carla Saglietti, François Heran, Jean-Christophe Tallard-Fleury, Serge Tomasi
Guinée :	Camara Hadja Mahawa Bangoura, Aminatou Barry, Moussa Sidibé, Oumou Bétééré, Hadj Balla Moussa Camara
Haïti :	Pierre Lelong, Wilfrid Suprena, Jean Maxime Murat, Maryse Narcisse, Henri-Claude Voltaire, Nicole Romulus

* Cameroun, El Salvador et le Paraguay n'étaient pas représentés à la session.

Hongrie :	Gabriella Vukovich, András Klinger, István Posta, Sándor Mózes
Inde :	Kamalesh Sharma, Y. N. Chaturvedi, Satyabrata Pal, Atul Khare, Pravin Chandra Viasaria
Indonésie :	Arizal Effendi, Siswanto Agus Wilopo, Mochammad Slamet Hidayat, Darmansyah Djumala, Muthia Zubaida Reza, Cecep Herawan
Iran (République islamique d') :	Sayed Mohammad Hadi Nejad Hosseinian, Baher Asadi, Mohammad Ali Motaghi-Nejad, Esmail Afshari, Mohammad Ali Zarie Zare, Mohamad Taghi Cheraghchibashi Astaneh
Italie :	Francesco Paolo Fulci, Pier Benedetto Francese, Giovanni Brauzzi, Antonio Golini, Fabio Cassese, Marina Romualdi Vaccari
Jamaïque :	Easton Williams, David Prendergast
Japon :	Ryuichiro Yamazaki, Hitoshi Honda, Makoto Atoh, Wataru Nishigahiro, Hideki Ito, Takashi Okada, Yasuhisa Takeda, Tetsuo Kondo, Tsukasa Sasai, Shinichi Kurita, Norimasa Shimomura, Michiyo Hashiguchi, Haruyo Nakamura, Katsuhide Kitantani, Hiroko Hara
Kenya :	Njuguna M. Mahugu, Simon B. A. Bullut, Roselyn Odera
Malaisie :	Raj Abdul Karim, Azlan Man, Aminah Abdul Rahman, Noor Zaidah Dahalan
Malawi :	David Rubadiri, Dorothy Thunyani, Din Balakasi
Mexique :	Rodolfo Tuiran Gutierrez, Mauricio Escanero Figueroa, Gregorio Perez Palacios, Elena Zuñiga Herrera, Roberto Caldera Arroyo, Arturo Ponce Guadian
Niger :	Ousmane Mahamane Tandina, Garba Bassirou
Nigéria :	Debo Adeyemi, Ibrahim A. Gambari, G. S. Akunwafor, Patrick Okungbowa, Tolu Fakeye, A. P. Etanomare Osio, L. O. Onoh
Panama :	Markela Castro, Judith M. Cardoze
Pays-Bas :	P. J. M. Verbeek, A. Papineau-Salm, M. I. Cochius, G. de Boer, Th. C. M. Klück, J. Gierveld H. Boschmann
Philippines :	Ofelia Templo, Cecilia Santos, Cecile Joaquin-Yasay, Aurora Perez, Tomas Osias, Benjamin de Leon
République de Corée :	Suh Dae-won, Yoon Jong-soo, Oh Young-ju, Kim Ji-hee, Hong Jeong-kee
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord :	Julia Cleves, Miriam Temin, Phil Mason, John Hobcroft, John Worley, Emma Spicer, Sandra Kabir Dilys Cossey, Peter Gooderham, Alison Blackburne
Soudan :	Mubarak Hussein Rahmtalla
Suède :	Lars-Olof Eström, Bertil Egerö, Hans Lundborg, Niklas Wiberg, Per Augustsson, Katarina Lindahl

Thaïlande :	Damrong Boonyoen, Apirath Vienravi, Arunrung Phothong
Turquie :	Samira Yener, Kemal Madenoglu, Aykut Toros, Fez Öztürk, Rifat Köse, Semra Koral, Demet Güral, Yasar Yaser, Nurcan Müftüoğlu, Sema Hosta Özdilekcan, Dilara Kehale
Ukraine :	Volodymyr Yel'chenko, Oleksii Holubov, Andrii Beshta, Yevhen Andrianov, Borys Vornyk
Yémen :	Abdalla S. Al Ashtal, Mohamed A. Al Sindi, Ali Al-Dailmi, Abdulaziz A. Kaid

États Membres de l'Organisation des Nations Unies représentés par des observateurs

Algérie, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Arménie, Autriche, Bahamas, Bénin, Colombie, Congo, Cuba, Danemark, Émirats arabes unis, Érythrée, Finlande, Ghana, Grèce, Guatemala, Guyana, Irlande, Islande, Israël, Kazakhstan, Kirghizistan, Lesotho, Lettonie, Luxembourg, Mali, Malte, Maroc, Monaco, Myanmar, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pérou, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Moldova, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Sénégal, Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Suriname, Swaziland, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Uruguay

États non membres représentés par des observateurs

Saint-Siège, Suisse

Entités représentées par des observateurs

Palestine

Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

Département des affaires économiques et sociales (Division de la population), Commission économique pour l'Afrique, Commission économique pour l'Europe, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

Organismes des Nations Unies

Fonds des Nations Unies pour la population

Institutions spécialisées

Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation la science et la culture,

Organisation mondiale de la santé, Banque mondiale, Fonds monétaire international, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Organisations intergouvernementales

Comité consultatif juridique afro-asiatique auprès de l'Organisation des Nations Unies, Conseil de l'Europe, Communauté européenne, Organisation internationale pour les migrations, Organisation de la coopération et du développement économiques, Organisation de l'unité africaine

Organisations non gouvernementales

Statut consultatif général : American Association of Retired Persons, Confédération internationale des syndicats libres

Statut consultatif spécial : Eagle Forum, Fédération internationale des centres sociaux et communautaires, Union internationale des avocats

Liste : Comité international de coopération dans les recherches nationales en démographie

Annexe II

Liste des documents dont la Commission était saisie à sa trente-deuxième session

<i>Cote du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre et description</i>
E/CN.9/1999/1	2	Ordre du jour provisoire de la trente-deuxième session de la Commission
E/CN.9/1999/2	3	Rapport succinct du Secrétaire général sur le suivi des questions de population à l'échelle mondiale, 1999 : accroissement, structure et répartition de la population
E/CN.9/1999/3	3	Rapport du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Équipe spéciale du Comité administratif de coordination (CAC) sur les services sociaux de base pour tous concernant les résultats du Colloque technique sur les migrations internationales et le développement
E/CN.9/1999/4	3	Rapport du Secrétaire général sur les flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement
E/CN.9/1999/5	6	Rapport du Secrétaire général sur les tendances démographiques à l'échelle mondiale
E/CN.9/1999/6	6	Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du programme et l'état d'avancement des travaux dans le domaine de la population en 1998 : Division de la population du Département des affaires économiques et sociales
E/CN.9/1999/7	6	Note du Secrétaire général sur le projet de programme de travail dans le domaine de la population pour l'exercice biennal 2000-2001 : Division de la population du Département des affaires économiques et sociales
E/CN.9/1999/L.1	2	Note du Secrétariat sur l'organisation des travaux de la session
E/CN.9/1999/L.2	8	Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-deuxième session
E/CN.9/1999/L.3	7	Note du Secrétariat sur l'ordre du jour provisoire de la trente-troisième session de la Commission
E/CN.9/1999/L.4	3	Projet de résolution intitulé «Accroissement, structure et répartition de la population» présenté par la Vice-Présidente de la Commission, Mme Gabriella Vukovich (Hongrie), à l'issue de consultations officielles
E/CN.9/1999/L.5	5	Projet de décision intitulé «Thèmes spéciaux de la Commission de la population et du développement pour les années 2000 à 2004», présenté par la Vice-Présidente de la Commission, Mme Gabriella Vukovich (Hongrie) à l'issue de consultations officielles
E/CN.9/1999/CRP.1	6	Note du Secrétariat sur le projet de programme de travail pour l'exercice biennal 2000-2001 : Division de la population du Département des affaires économiques et sociales
E/CN.9/1999/CRP.2	2	Rapport du Bureau de la Commission de la population et du développement à sa réunion intersessions, tenue à Kuala Lumpur (Malaisie), les 28 et 29 septembre 1998